

Aux sportifs canins de la CTAMO

Berne, en janvier 2010

Information concernant la licence unique de la CTAMO

Chers sportifs canins,

Selon la décision de la conférence des délégués de la CTAMO du 14.03.2009, une **licence unique pour les disciplines Agility et Obedience** est introduit à partir du **01.01.2010**. Avec cette lettre le secrétariat de la CTAMO vous informe sur les modifications les plus importants concernant cette introduction.

Vous allez donc avoir la possibilité de participer dans les deux disciplines nommées avec votre licence obedience ou agility. Dans une première phase, il faudra encore acheter les cahiers de travail pour les deux disciplines. Ultérieurement un nouveau cahier de travail sera introduit qui pourra directement être utilisé pour les deux disciplines.

Si vous participez déjà maintenant dans les deux disciplines, vous paierez à l'avenir seulement pour la licence pour agility et vous recevrez pour la licence obedience automatiquement une quittance (vous gardez les deux numéros de licence). Le **prix pour les licences** dans les deux disciplines a été fixé selon la décision de la CTAMO à **CHF 55.00**.

Procédé pour les licences existantes et nouvelles

Vous avez au moment une licence agility et vous voulez commencer aussi avec obedience?

- Remplissez la demande pour une licence obedience et envoyez-là au secrétariat de la CTAMO
Important: indiquez le numéro de la licence agility actuelle!
- Vous recevez un cahier de travail avec le même numéro que pour agility.

Vous avez au moment une licence obedience et vous voulez commencer aussi avec agility?

- Remplissez la demande pour une licence agility et envoyez-là au secrétariat CTAMO
Important: indiquez le numéro de la licence obedience; calculez le temps pour éventuelle mensuration pour la catégorisation
- Vous recevez un cahier de travail avec un nouveau numéro de licence (condition du système)

Vous voulez inscrire un nouveau chien et participer directement dans les deux disciplines?

- Remplissez la demande de licence pour agility ainsi que obedience et envoyez-là au secrétariat de la CTAMO
- Vous recevez un cahier de travail pour obedience et agility avec un numéro identique

Si vous voulez participer avec un nouveau chien seulement dans une des disciplines nommées, la procédure d'inscription ne change pas, elle reste comme par le passé.

Ceci les informations les plus importantes. Pour toutes questions ou incertitudes, je suis à votre disposition.

Cordialement

Viktor Senn
Secrétariat CTAMO